



Année scolaire 2014/2015
Conseil d'administration du 3/11/2014

Délibération n°13

Le Conseil d'Administration s'est réuni le lundi 3 novembre 2014, en séance ordinaire, sur convocation du chef d'établissement adressée le 21 octobre 2014

Assistaient à cette séance :

Membres titulaires : M. Perrin, M. Maignan, Mme Buttet, M. Fauvel, Mme Richard, Mme Simon, M. Svel, M. Brémond, Mme Jamin, M. Guin, M. Walcker, Mme Plumard, Manon Mousset

Membres suppléants : Mme Wardavoir

Excusés : M. Somaré, Mme Marti, Mme Couteau, M. Cépré, Mme Cépré, Dorine Cépré

Absents : M. Samain, Mme Pain

Objet de la décision : pour vote

Le conseil d'administration adopte les tarifs suivants, à compter du 1/01/2015 :

- en cas de dégradation volontaire sur le matériel ou les locaux, remboursement du coût de la réparation ou du coût de remplacement
- en cas de perte ou de dégradation impliquant le remplacement d'un manuel ou d'un livre, remboursement du prix d'achat

Nombre de membres du Conseil d'Administration : 21

Quorum : 11

Nombre de votants : 14

Abstentions : 0

Pour : 14

Contre : 0

Le Président du C.A.

Accusé de réception